



N° 22/032 / MINFOPRA/SG/DDRHE/SDC/SCDB

Yaoundé, le

04 MARS 2020

COMMUNIQUÉ RADIO-PRESSE

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative invite les candidats déclarés définitivement admis aux concours directs pour le recrutement des Médecins Généralistes, Médecins Spécialistes, Infirmiers Supérieurs, Infirmiers Principaux Spécialisés, Infirmiers Principaux, Infirmiers, Aides-Soignants, Ingénieurs Médico-Sanitaires, Ingénieurs des Travaux Médico-Sanitaires, Techniciens Principaux Médico-Sanitaires, Techniciens Médico-Sanitaires, Agents Techniques Médico-Sanitaires, Techniciens Principaux du Génie Sanitaire et Techniciens du Génie Sanitaire, session 2019, à se présenter dans son Département Ministériel (Direction du Développement des Ressources Humaines de l'État), porte 409, le jeudi 19 mars 2020 à 09 heures, à l'effet de procéder aux formalités de prise de service.

À cet effet, les intéressés devront se munir de leur carte nationale d'identité, d'une photocopie du diplôme initialement exigé et du dossier de prise en charge constitué des pièces ci-après :

- un (01) bulletin de visite médicale;
- deux (02) fiches de renseignements;
- une (01) copie d'acte de mariage (éventuellement)

Ampliations :

- MINFOPRA/DDRHE/CELCOM
- TTES DEL.REG./MINFOPRA
- AFFICHAGE/CHRONO

Le Ministre de la Fonction Publique
et de la Réforme Administrative



JOSEPH LE